

11 LA TUILE CREUSE DE LA FRANCE DU SUD

Appelée indifféremment creuse, ronde ou creuse, cette tuile méridionale concerne toute l'Europe méditerranéenne et sud atlantique. D'inspiration latine, elle se serait imposée dès le XII^e siècle, à l'époque romane, au détriment de l'ancienne tuile romaine. Mais c'est dès le Bas-Empire romain que l'ancienne imbrex a commencé à prendre sa forme tronconique. Il est vrai que le principe en double pose inversée se montrait efficace d'emploi puisque le même module s'adaptait à toutes les situations de pose, non seulement en versant mais encore en arêtier et faîtage.



Puy-Beugnon la Parayre (Tarn), 1986.

Cette tuile répond à l'opposition la plus nette entre matériaux de couverture car elle confronte, au nord, la France de langue d'oïl et, au sud, celle de langue d'oc. Cependant sa frontière ne coïncide pas toujours exactement avec celle des langues ni avec le cours de la Loire. La tuile creuse remonte plus au nord, jusqu'à l'embouchure de ce fleuve ; la tuile écaïlle descend plus au sud, sur les Alpes du nord. La frontière entre la tuile plate du nord et la tuile creuse du sud délimite deux zones de cultures très tranchées même si elle peut couper des types d'habitat relativement homogènes, comme en Bresse. Chacune des deux tuiles admet des exceptions puisque la tuile plate, au nord, accepte la présence de l'ardoise à l'ouest, et celle des tuiles creuses lorraine et néo-romaine champenoise à l'est, tandis que la tuile creuse du sud, supplantée dans les montagnes par la pierre, cède à la présence de la tuile plate dans le Périgord et le Quercy.

La forme de la tuile creuse est celle d'un tronc de cône de 30 à 50 cm de longueur, correspondant à environ vingt-deux tuiles au mètre carré, pour un poids moyen de 55 kg. Les dimensions de la tuile creuse comprennent aussi ses largeurs supérieures et inférieures et son rayon de courbure.

En raison de la grande étendue de l'aire d'extension de la tuile creuse, les dimensions de celle-ci sont très variées: elles vont de 51 cm pour les plus importantes, en Provence, Gascogne et Languedoc, à 38 cm dans la Drôme, 37 dans le Lyonnais et le Beaujolais, 40 à 43 en Lorraine, pour s'achever sur la plus petite longueur, de 22 cm, en Vendée.

- en Dordogne, les tuiles creuses ont de 45 à 50 cm de longueur à proximité du Bordelais et de l'Agenais, contre 28 et 25 au contact des pays charentais. Ces dimensions reviennent à compter un nombre de vingt-deux à trente-cinq tuiles au m² pour un poids d'une cinquantaine de kilos, ce poids pouvant atteindre jusqu'au quintal.

- en Vendée, on compte précisément de vingt-deux à trente tuiles au mètre carré pour un poids variant entre 40 et 60 kg.

- avec ses 50 cm de longueur, la tuile provençale présente des largeurs de 15 à 18 cm, pour la plus petite, et de 21 à 24 cm, pour la plus grande.

- dans le sud du Bourbonnais, passé la frontière des toitures, le rayon de la petite tuile de Limagne atteint 0,07 m pour une longueur de 0,25 x 0,13 et 0,15 cm et reste invariable pour la grande tuile de montagne, toujours de 0,07 pour une longueur de 0,38 par 0,16 et 0,21 cm.

Le degré de pente admissible pour la tuile creuse se situe entre 18 à 30°. Il est bien sûr plus fort en Lorraine que dans le sud de la France où les toitures adoptent la pente la plus faible qui puisse se concevoir avant que l'on tombe dans le principe de la terrasse.

- dans la Vienne, la pente oscille entre 15 et 35°, le plus communément de 19 à 25°.



- en Vendée, vers la limite septentrionale et occidentale de la tuile, la pente n'est pas supérieure à 30°.

- cette pente est particulièrement modérée en Provence et varie seulement entre 18 et 22°.

Beaumont le Bevey (Ain), 2000, toiture bressane restaurée.

Localisation de la tuile creuse.

Carte 63 (1985)

Pli 16 (Loire-Atlantique)

Tuile creuse au sud, ardoise au nord, au niveau de Saint-Etienne-de-Montluc, frontière de la Loire jusqu'au Temple-de-Bretagne sur la D 15.

Pli 18 (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire)

D 25, premières très rares tuiles creuses, à deux ou trois kilomètres au nord de Couffé.
D 763, passage net de la tuile creuse à Liré.

Pli 19 (Maine-et-Loire)

D 751, retour net de l'ardoise à Saint-Florent-le-Vieil.
D 752, tuile creuse à partir de la Boulouchère.
D 250, mitigé, ardoise à Bourgneuf-en-Mauges.
D 762, tuile creuse à Sainte-Christine.
D 140, mitigé à Neuvy-en-Mauges.



La Raguenière (Maine-et-Loire), 1988.

Carte 64 (1974)

Pli 11 (Maine-et-Loire)

Passage de la tuile creuse au sud et de l'ardoise au nord.
D 156, au niveau de Brigné.

Carte 65 (1973)

Pli 11, 12 (Cher)

Présence de l'ardoise et de la tuile plate le long de la N 455, après Sancerre, à partir de Veaugles, Saint-Céols, les Aix-d'Angillon.

Carte 67 (1984)

Pli 7 (Maine-et-Loire)

Tuile creuse au sud, ardoise au nord, D 70, entre La Raguénière et Brigné.

Pli 19 (Vienne)

D 24, Amberre, apparition de l'ardoise sur tuile creuse.

Pli 20 (Vienne)

D 725, apparition tuile plate avec ardoise à Lanclôître, Scorbe Clairvaux, totalement tuile plate.



La Béguottière (Maine-et-Loire), 1998.

Carte 68 (1977)

Pli 3 (Vienne)

Tuile creuse au sud et ardoise au nord, sur la D 7, entre Mirebeau et Coussay.

D 24, Amberre, apparition de l'ardoise sur tuile creuse.

D 725, apparition tuile plate avec ardoise à Lanclôître, Scorbe Clairvaux, totalement tuile plate.

Pli 4 (Indre-et-Loire)

D 20, abandon de la tuile creuse à Seligny.

Carte 69 (1974)

Pli 16 (Allier et Saône-et-Loire)

D 15, présence de toits à faible pente et tuile mécanique à Lenax.

D 202, D 210, encore des toits plats et tuiles mécaniques à Bourg-le-Comte, Avrilly, situation nette, forte pente à Vindécy.

Plis 18, 19 (Saône-et-Loire)

D 983, D 7, D 165, la tuile creuse ne commence que légèrement au nord de Cluny, vers Château, Jalogny.

N 487, poursuite de la transition (carte 73 pli 9, D 5), entre Trambly et Aigueperse.

Pli 19 (Saône-et-Loire)

N 181, Etivau à Cluny.

D 117, D 380, D 180, tuile creuse à partir de Toury, transition entre Chapaize et Butte-à-Vent.

D 67, D 161, D 85 de Laives à Verzé, D 82 jusqu'à Charbonnières.

N 6, de Sennecey-le-Grand à Saint-Oven Montbellet.

Pli 20 (Saône-et-Loire)

N 433, N 75, entre les Bordes et Lagreley et le nord de Romenay.

D 167, des Devus à Rippes-des-Monts.

Pli 7 (Saône-et-Loire et Loire)

N 482, entre Saint-Martin-du-Lac /

Iguerande et Pouilly-Sous-Charlieu.

Pli 8 (Saône-et-Loire et Loire)

N 487, de Châteauneuf à Charlieu.

N 485, entre Chassigny-sous-Dun et Chauffailles.



Massy (Saône-et-Loire), 1994.

Pli 13 (Puy-de-Dôme)

D 61, apparition de la tuile plate à Cisternes la Forêt, Claveix.

Carte 70 (1978)

Pli 5 (Jura)

D 469, apparition de la faible pente à partir de Montrond, mais avec de la tuile mécanique, de même au Pont-de-Navoy.

Pli 11 (Saône-et-Loire)

D 981, Saint-Boil à Cluny.

D 117, D 380, D 180, tuile creuse à partir de Toury, transition entre Chapaize et Butte-à-Vent.

D 67, D 159, D 161, D 82, D 85, de Laives jusqu'à Verze, N6 Sennecey à Fleurville.

N 6, Sennecey à Montbelle.

Pli 12 (Saône-et-Loire, Ain)

D 971, apparition nette de la tuile plate entre Layer et Cuisery.

D 971, apparition de la tuile creuse dès Brienne.

D 933, entre deux km au sud des Bordes et Cuisery.

N 433, N 75, entre les Bordes et Lagrelay et le nord de Romenay.

D 167, des Devus à Rippes-des-Monts.

D 933, 3 à 4 km au sud de Simandre, à Cuisery.

D 975, Brienne jusqu'à Saint-Trivier-de-Courtes.

D 475, D 167, transition à partir de Ménétreul, la Chapelle Thècle.

D 12, Montpont-en-Bresse jusqu'à Rippes-des-Monts.

Pli 13 (Saône-et-Loire et Jura)

D 996, de Sainte-Croix à Varennes-Saint-Sauveur.

D 135, D 112, de Chevalot à Dommartin-les-Cuiseaux.

D 112, entre Frontevaud et Dommartin-les-Cuiseaux.

D 412, D 311, de le Miroir à Dommartin-les-Cuiseaux.

D 117, d'Augisey à Gigny.



Savigna (Jura), 1992.

Pli 13 (Ain et Jura)

D 996, Sainte-Croix jusqu'à Varennes-Saint-Sauveur.

D 972, 2 km au sud de Le Miroir, N 83, Cousance jusqu'à Balanod.

D 117 Augisey jusqu'à Gigny.

Pli 14 (Jura)

D 72, de Echailla à Monnetay.

D 109, de Sancia, Chambéria à Arinthod.

D 109 /D 80, entre Messia et Savigna.

D 80, de Fétingny à Arinthod.

D 80, entre Sarrogna et Agéa, Arinthod.

D 27, D 49, D 60, faible pente et tuile mécanique entre Doucier et Patornay. S'agit-il de l'ancienne aire de la tuile creuse.

Pli 15 (Jura)

D 437, sortie de Saint-Laurent-de-Grandvaux, tuile mécanique strictement, pas de tuile creuse, pas de tuile plate, toits de pente intermédiaire, de même jusqu'à Saint-Claude.



L'Hôpital (Jura), 2011.



Rosay (Jura), 1985. sur la ligne de partage entre la tuile creuse et la tuile plate.

Carte 73 (1974)

Pli 5 (Puy-de-Dôme)

N 108b, N 106, installation définitive de la tuile plate, passé Cusset.

Pli 6 (Allier)

D 7, apparition de la tuile mécanique et des toits à faible pente, au Breuil. En 1994, la tuile creuse avait disparu ; résidus à la Maison Neuve.

D 207, retour de la tuile plate entre Saint-Pierre-de-Laval et Arfeuilles.

D 15, D 89, transition tuile plate /tuile creuse de Lenax à Montaiguët en Forez et Saint-Martin-d'Estréaux.

D 49, D 20, quelques tuiles plates au Mayet-de-Montagne.

D 495, mutation à Arrondes.

Pli 7 (Allier, Saône-et-Loire)

D 52, transition sur Sail-les-Bains, Urbise.

D 35, D 53, transition entre la Pacaudière et Céron.

Pli 8 (Saône-et-Loire)

D 20, de Saint-Christophe-en-Brionnais à Charlieu.

D 231, D 113, apparition de la tuile creuse à partir de Saint-Laurent-en-Brionnais.

N 485, transition entre Chassigny-sous-Dun et Chauffailles.

Plis 8, 9 (Saône-et-Loire)

D 10, transition entre Chevannes et les Côtes.

Pli 9 (Rhône)

D 5, transition au niveau de Saint-Bonnet-des-Bruyères.



Péruges (Ain), 1998.

Les recettes de la tuile creuse

La pose

A la différence de la vraie tuile romaine, la tuile creuse n'est pourvue que d'un seul module constitué par un tiers de cylindre tronconique permettant de l'emboîter. Ce module est utilisé en double pose inversée, ajustant un couvrant sur un courant, grâce auxquels l'eau de pluie reprend le cheminement qu'elle effectuait avec le système de couverture romaine. La partie évasée de la tuile de couvrant se tourne vers le haut ; la situation s'inverse pour le courant. Il est recommandé de ventiler la sous-face pour éviter la condensation et le gel.

Plusieurs procédés de pose sont possibles:

- *sur chevrons de section trapézoïdale* : impose la mise en place de la tuile directement sur un chevronnage serré, dont l'écartement correspond à l'emplacement de chaque rang de coulant. La pose s'effectue au cordeau et les chevrons sont réglés dans leur plan. Chaque tuile supérieure recouvre la tuile qui la précède au moins à moitié, mais il arrive qu'on se contente du tiers. En Provence, la pose commence par la rive d'égout, avec un recouvrement au tiers, soit de 33 à 35 cm de pureau, et nécessite le blocage de la couche de coulant par un tasseau de mortier. Le pureau est alors au deux tiers et le recouvrement jamais inférieur à 10 cm. Dans le Périgord, les chevrons sont appelés bordelaises.



Les chevrons de Provence, en quart de tronc.

- *sur platelage ou voligeage* : la pose sur volige consiste à recouvrir les chevrons d'un voile de planches, en bois refendu, formant une surface complète sur laquelle on ajuste au cordeau les rangs de coulants et de couvrants. Dans le Périgord, la tuile creuse est mise sur un platelage, avec des lattes parallèles au chevron pour caler chaque tuile, la première tuile étant relevée par une latte de rive ; les tuiles de coulant de rives sont saillantes par rapport aux tuiles de courant et calées par un clou dépassant de la latte de rive.
- *sur liteau* : le procédé impose l'usage des tuiles de courant à crochet ou la mise en place de crochets.

De nombreux tours de main locaux font toujours l'intérêt de chacun de ces systèmes ;

- dans le marais vendéen, le support de couverture est constitué d'un lit de roseaux liés à des barons de peuplier.
- dans le Gard, la pose se réalise sur des chevrons profilés placés selon la largeur moyenne des tuiles ou bien sur un platelage de terre cuite, assurant une meilleure étanchéité que les chevrons, les tuiles de coulant sont fixées de place en place par des cassons de tuiles liés au mortier de chaux.
- en Aquitaine, les tuiles sont installées à sec sur un lattis ou voligeage de bois refendu, largement ajouré ; le faîtage, les arêtières et les rives de toits sont faits de tuiles creuse scellées au mortier de chaux grasse.
- dans le Vaucluse, les chevrons sont noyés dans le plâtre.
- en Provence, les tuiles sont parfois mises sur carreaux de terre ou sur roseaux.
- en Vendée, à proximité de la côte venteuse, surtout dans l'île de Noirmoutier, les tuiles, posées par le maçon, étaient pigeonnées, c'est-à-dire garnies de mortier dans la partie assurant le chevauchement entre la tuile supérieure et la tuile inférieure. Passé au lait de chaux, ce joint de mortier produit un effet de luminosité particulière.



La Barre-de-Monts, écomusée du Daviaud, 2001, tuiles d'égout « pigeonnées ».

- moins rare est la coutume, observée jusque dans la bassin d'Aurillac (Cantal), a fortiori en Haute-Loire, en Provence, etc., de protéger les tuiles du vent, par la mise en place de pierres. Dans les régions très venteuses ou bien si la pente est plus forte, il arrive qu'on scelle une rangée de tuiles toutes les trois ou quatre rangées.

Le faîtage

Tuiles creuse scellées, souvent plus creuses, plus grandes et plus ouvertes, posées en emboîtement contre le vent dominant. En Provence, on a toutefois coutume de serrer les dernières rangées de tuiles avant la mise en place des tuiles faîtières, maintenue par un mortier de chaux. Dans le Vivarais venteux, les tuiles de faîtage, comme celles de rives et d'égouts, sont tenues par des pierres. Dans la Vienne, le faîtage est assemblé de tuile creuse avec des crêtes d'embarrures peu saillantes.

L'égout

Généralement, le toit s'appuie sur une génoise et seules, les tuiles de coulant débordent largement. Dans les pays ou régions à vent, comme le Gard, la Provence, le Velay et même le Bourbonnais, les tuiles de couvrant sont bloquées par des pierres. En principe, la tuile de coulant est posée en double épaisseur ; il arrive que celle de couvrant le soit aussi. Dans la Vienne, entre le nord du département et le sud de l'Indre-et-Loire, l'égout est façonné de manière originale avec des tuiles plates sur trois ou quatre rangs, alors que le long pan est en tuile creuse. S'agit-il d'une technique affirmée ou d'un savoir-faire de circonstance ?

Le débordement des tuiles de rives constitue l'un de ces détails majeurs grâce auxquels une toiture gagne en originalité. En Gironde, le dépassement de la tuile de courant est de 15 à 20 cm, pour rejeter l'eau à distance du mur. Dans la région toulousaine, où les toits vont de 20 à 30° de pente, le débordement des tuiles de coulant sur les murs est également observable.

*Montsalier
(Alpes-de-
Haute-
Provence),
1994.*



La rive

Deux procédés principaux :

- la tuile de rive est faite d'une tuile de coulant formant égout. Elle est scellée extérieurement par un mortier achevant celui du pignon. Particulièrement visible sur l'île de Noirmoutier
- dans le sud-ouest, c'est l'inverse, on glisse une première tuile de couvrant, à l'extérieur et sous l'ultime rang de coulant ; de ce fait, cette tuile vient en léger débordement de l'arête du mur. Une seconde tuile de couvrant chapeaute, toujours sur l'extérieur, cette tuile de coulant chapeaute pratiquement toute la tuile de couvrant précédente. Elle émerge ainsi du plan de la toiture en tendant à canaliser la pluie vers le centre de celle-ci.

On observe encore la mise en place de tuiles de rive, l'une à plat dépassant du chevrons de rive, l'autre de biais, entrant dans la convexité de la dernière tuile de couvrant, scellée à celle-ci ainsi qu'à la tuile de rive. En Provence, les tuiles de rive au droit des pignons assurent un léger débordement pour former larmier. Dans la Vienne, les rives sont non débordantes et le dernier rang est serré avec un solin de mortier



Les Raynauds (Tarn), 1994. En égout, tuiles de coulant débordantes et tuiles de couvrant maçonnées. En rive, double rang de tuiles de couvrant.

L'arêtier

Il est composé de tuiles creuse scellées en faible recouvrement.

La noue

Les tuiles sont taillées à la demande et l'étanchéité est assurée par du métal.



Dans le sud de la France, l'égout de la toiture repose sur une génoise, consistant en une corniche de tuiles creuses posées en couvrant. Il paraît qu'à Gênes, cette disposition n'existe pas ! Montsalier (Alpes-de-Haute-Provence), 1994, génoise à rang unique.



Montsalier (Alpes-de-Haute-Provence), 1994, génoise à double rang.



Montsalier (Alpes-de-Haute-Provence), 1994, génoise à trois rangs. On dit souvent que la génoise compte autant de rangs que la maison possède d'étages. C'est à vérifier.



Montsalier (Alpes-de-Haute-Provence), 1994, la génoise coupe le pignon.



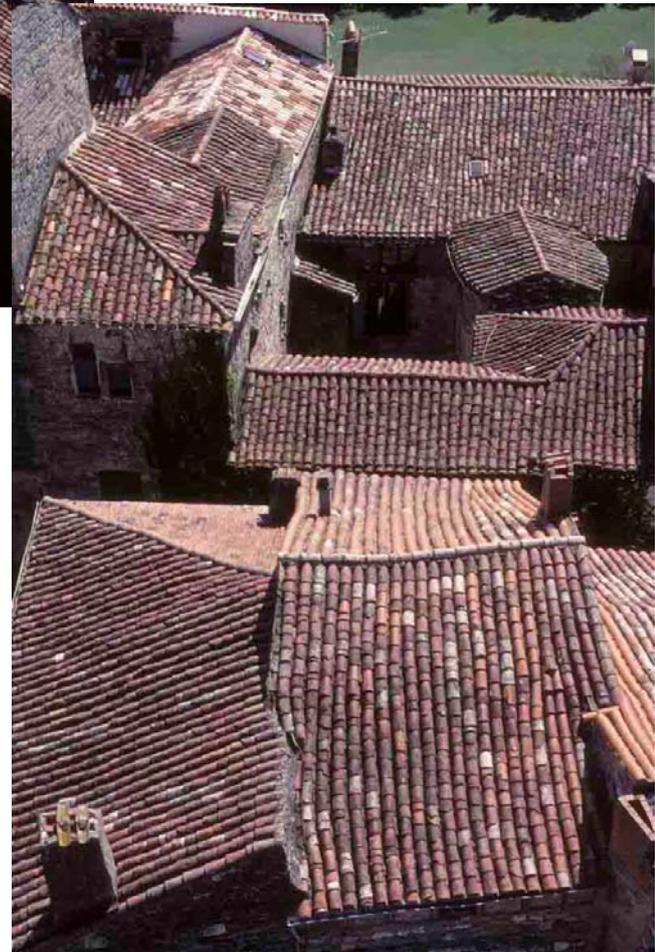
Montsalier (Alpes-de-Haute-Provence), 1994. Élégant arrondi de la génoise d'angle.



Montsalier (Alpes-de-Haute-Provence), 1994. trois rangs de génoise incurvés.



Ecullieux (Loire), 1994, ci-dessus. Contre le vent, les tuiles du faîtage, de la rive et de l'égout sont retenues par des pierres.



Cordes-sur-Ciel (Tarn), 1998, remarquable imbrication des toitures de ces hôtels particuliers médiévaux à cour intérieure. Photos prises du haut du beffroi de l'église.



Entrevaux (Alpes de Haute-Provence), 1998. Les toitures remarquablement enchevêtrées d'un village provençal.



Sumène (Gard), 1998, une harmonie de toitures sans défauts.